

Offre d'apprentissage / stage / contrat de professionnalisation (Paris ou Lyon)

Décarbonation de l'industrie, développement de filières de production d'énergie verte et de proximité, grands projets à intérêt collectif, vous êtes sensibles aux enjeux immédiats et urgents des acteurs publics français et voulez participer à leur mise en œuvre ? rejoignez-nous !

Vous voulez exercer votre curiosité, vous recherchez un développement rapide de vos compétences grâce à une chaîne de processus resserrée et une participation active à la réalisation des missions, dans une structure agile, engagée, innovante ? rejoignez-nous !

Finance Consult, acteur majeur du conseil financier et fiscal au service de projets et contrats publics recherche, dans le cadre du développement de son activité, un(e) consultant(e) disposant de 1 à 3 ans d'expérience.

Type de contrat : Contrat d'apprentissage ou convention de stage

Durée du contrat : Entre 6 et 12 mois

Début de contrat : Début à déterminer avec le(la) candidat(e) retenu(e)

Notre métier : Finance Consult a été fondée il y a 40 ans comme entreprise de conseil auprès du secteur public en assistance à la réalisation de leurs projets et à la structuration de l'organisation territoriale des différents échelons de collectivités. **Orientée dès sa création vers les projets environnementaux, énergétiques, de grandes infrastructures, la société est un acteurs de premier plan de l'origination, de la structuration et de la mise en œuvre de grands projets publics, pour le compte des acteurs publics ou pour le compte d'industriels qui les réalisent.**

Nos clients sont des personnes publiques (Etat, collectivités, opérateurs de l'Etat et des collectivités, sociétés à capitaux publics), des fonds d'investissements, des industriels.

Finance Consult connaît une forte croissance de ses trois activités complémentaires :

- Le conseil financier auprès des acteurs publics pour des projets de grande ampleur ;
- La modélisation financière complexe pour des opérateurs privés industriels ou financier dans le cadre de contrats concessifs aux financements structurés.
- L'appui au pilotage et à la stratégie budgétaire, financière et fiscale des personnes publiques en vue de mettre en œuvre le financement de l'investissement public.
- et la participation à leurs enjeux de transformation (budget vert, indicateurs RSE, réforme et modernisation de la mise en œuvre des compétences)

Nous sommes amenés à effectuer nos prestations de conseil financier pour un panel large de secteurs : énergies, ENR, transports urbains, ferroviaires ou maritimes, gestion des déchets, assainissement et réseaux de chaleur, stades, équipements culturels, secteur hospitalier, immobilier public, logement social, etc.

Nos interventions auprès des acteurs du secteur public sont les suivantes :

- En amont des projets, pour la définition d'une stratégie d'action, l'aide à la détermination du périmètre du projet et du montage juridico-financier adapté, l'évaluation du risque, la réalisation de tests de sensibilité, rédaction de notes de positionnement stratégiques pour les comités décisionnels;
- En assistance financière à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les personnes publiques à l'analyse et à la négociation des offres au cours des procédures de contractualisation des projets ;
- En aval des projets, pour vérifier leur bon déroulement au cours de missions de contrôle / audits ou de diagnostic financier d'un contrat ou service, la mise en œuvre d'avenants complexes, de refinancements. Il s'agit également d'assistance dans le cadre de contentieux contractuels, ou de résiliations.

Nous intervenons également auprès d'opérateurs privés dans l'assistance à la structuration de d'offres répondant aux besoins de maîtres d'ouvrages publics, voire d'audits financiers de contrats en cours (stratégie et construction de l'offre financière, refinancements de dette, négociations contractuelles, valorisation d'actifs, etc.).

Description du poste : Le ou la futur(e) apprenti(e) rejoindra le siège à Paris (ou l'Agence de Lyon) et plus particulièrement l'équipe spécialisée en conseil financier pour la contractualisation entre acteurs publics et entreprises du secteur privé (marché de partenariat, délégations de service public, concession, etc.) dans le domaine de l'énergie, de l'environnement et de l'aménagement.

Il ou elle sera amené(e) à intervenir sur tous types de missions, de secteurs d'activités et sur l'ensemble des aspects relatifs à la structuration financière de ces projets complexes, l'assistance à passation et à l'audit financier de projets.

Il ou elle jouera également un rôle important dans le développement commercial et la constitution de dossiers de réponse aux appels d'offres identifiés par l'équipe.

L'objectif de l'apprenti(e) sera d'acquérir une véritable aisance personnelle dans ses différentes missions, avec pour objectif d'atteindre une autonomie sur certaines tâches et missions.

Profil recherché : **Bac + 5** (alternance, césure, stage de fin d'études)
IEP, école de commerce, université (cursus gestion / secteur public), ou école d'ingénieur.
Une double compétence (ex. droit et finance) serait très appréciée.

Compétences : **Notre métier nécessite une pluralité de compétences :**

- Comptabilité privée et analyse financière (évaluation de projets : TRI, VAN, etc.) ;
- Bonne connaissance du secteur public ;
- Culture économique générale, macroéconomique en particulier ;
- Aisance sur MS Excel.

Qualités : Le(la) candidat(e) devra être capable d'une grande **rigueur** et d'une forte **autonomie intellectuelle**. Il (elle) devra s'exprimer avec aisance à l'oral et posséder à l'écrit de réelles qualités rédactionnelles.

Le sens du relationnel, du travail en équipe, la curiosité et un intérêt réel pour le **secteur public et ses projets** (services publics, investissements publics...) est nécessaire.

Rémunération : selon expérience Stage : 1 100 € bruts par mois + chèques déjeuner
Alternance : 1 500 € bruts par mois + chèques déjeuner

Lieu de travail : Poste basé à Paris ou Lyon (préciser localisation souhaitée dans la réponse)

Contacts : FINANCE CONSULT – 6 square de l'opéra Louis Juvet – 75009 PARIS
Tél : 01 44 90 00 66 - Port : 06 72 07 03 70 - Fax : 01 44 90 95 55
E-mail : stage@finance-consult.fr
Site internet : www.finance-consult.fr

Annexe : **exemples de missions portées par l'équipe**



1.1. ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE RENOUELEMENT DES CONTRATS DE CONCESSION DES UVE, CENTRE DE TRI ET RESEAUX DE CHALEUR DE HAUTE GARONNE (TOULOUSE)

DIRECTEUR MISSION
Anne-Sophie ORECCHINI

ÉQUIPE
Anne-Sophie ORECCHINI

ANNÉE
2021 - En cours

CONTEXTE DE LA MISSION:

Le Syndicat Mixte Decoset s'est vu transférer la compétence traitement des déchets ménagers par les EPCI adhérents. Il gère à ce titre deux sites de traitement et valorisation énergétique des déchets situés i) au Mirail à Toulouse et ii) à Bessières ainsi que le centre de tri de Besières et d'autres équipements connexes, et dont il a confié l'exploitation et l'entretien à deux sociétés, via deux contrats de délégations de service public qui arrivent à échéance au 7 janvier 2024.

Toulouse Métropole porte la compétence chauffage urbain, et gère à ce titre plusieurs réseaux de chaleur, dont celui du Mirail dont l'exploitation a été confiée à la société dédiée ENERIANCE au moyen d'un contrat de délégation de service public qui arrive à échéance au 28 février 2025, avec un lien fort avec l'UVE du Mirail qui fournit la totalité de la chaleur distribuée. En outre, la configuration technique est assez complexe car l'UVE alimente deux réseaux de chaleur ; celui du Mirail et celui de Plaine Campus. Cette proximité d'échéance et cette imbrication forte sur le Mirail entre usine et réseaux de chaleur ont conduit les 2 Collectivités à s'associer au sein d'un groupement de commandes en vue de recruter un assistant à maîtrise d'ouvrage pour lui confier une mission d'analyse stratégique de l'articulation entre l'usine et le réseau du Mirail, et d'assistance à la gestion des fins de contrats et à leur renouvellement.

OBJECTIFS DE LA MISSION:

Decoset et Toulouse Métropole ont de façon évidente un enjeu commun autour de la chaleur récupérée sur l'incinération qui est fournie par le premier au second : UVE -
Réflexion stratégique sur la valorisation des déchets
Etat des lieux des sites et des contrats

Passation d'un ou des nouveaux contrats de DSP UVE
Suivi et contrôle des délégataires
RCU - Toulouse Métropole

Pérenniser un prix de la chaleur ultra compétitif qui dessert des quartiers populaires
Renouveler / fiabiliser le réseau historique
Simplifier / normaliser la répartition de la chaleur entre les réseaux alimentés par l'UVE du Mirail
Maximiser le développement des énergies renouvelables sur le territoire, améliorer le bilan carbone des collectivités, minimiser les émissions de gaz à effet de serre en substituant de la chaleur fatale locale issue de l'incinération des déchets ménagers au gaz naturel (d'origine fossile, produit à l'étranger, et dont le prix est intrinsèquement instable)

Fiabiliser une puissance thermique suffisante au départ du site du Mirail pour alimenter les besoins actuels et les développements, à base d'énergie renouvelable qui pourra être obtenue par une chaufferie biomasse venant en complément, voire par une chaufferie CSR (Combustible Solide de Récupération).

DÉMARCHE

Ces 2 opérations (DSP UVE et DSP RCU) sont appelées à être menées séparément (2 procédures DSP disjointes).
- Bilan des services actuels et audit financier et juridique des contrats

- Suivi des contrats sur les années 2021-2024 : analyse des rapports, poursuite de l'historique technique et financier, négociation et exécution des avenants en cours
- Préparation et assistance aux opérations de fin de contrats
- Définition de la stratégie globale d'exploitation des services : identification des synergies et interfaces entre UVE et RCU

1.1. CONTRÔLE FINANCIER DES CONTRATS DE CONCESSION DE SERVICES ENERGIE & RESEAUX 2022-2024

DIRECTEUR MISSION

Anne-Sophie ORECCHINI

ÉQUIPE

Lucas FAGALDE

ANNÉE

2022 - 2024

CONTEXTE DE LA MISSION:

Toulouse Métropole souhaite se faire accompagner dans l'audit et le suivi financier des contrats de concession suivants :

- Trois réseaux de chaleur en gestion déléguée (Mirail, Blagnac, Plaine Campus) auquel s'ajoutera en 2023 un nouveau réseau (Matabiau Quai d'Oc)
- Une concession de distribution d'électricité avec Enedis
- Une concession GDF & GRDF : contrat groupé pour 35 communes
- une Concession de réseau infrastructure numérique métropolitain

OBJECTIFS DE LA MISSION:

L'objectif de la mission est de permettre à Toulouse Métropole d'appréhender l'état d'avancement des programmes d'investissement des différents contrats, d'en mesurer les effets, et de s'assurer de la qualité du service fourni à ses usagers. La Métropole tient également à s'assurer du respect des engagements contractuels et financiers des engagements pris par les différents délégataires.

Les conclusions des rapports d'audit permettront à la métropole d'appréhender l'équilibre économique et financier du contrat, et d'identifier les pistes d'amélioration et d'optimisation.

DÉMARCHE

Pour une phase d'audit de concession, les étapes identifiées sont les suivantes :

- Un état des lieux documentaires
 - Une analyse juridico-financière : analyse des clauses financières, des annexes et des avenants
 - Une analyse des états financiers historiques : exhaustivité du rapport annuel, compte de résultat, bilan, tableau de flux de trésorerie
 - Une présentation des performances économiques et financières du contrat à travers l'analyse de ratios de performances (benchmarks internes & externes)
- Une comparaison entre les prévisionnel et le réalisé
- Une synthèse présentant les principales conclusions du contrôle, les pistes d'amélioration



DIRECTEUR MISSION
Anne-Sophie ORECCHINI

ÉQUIPE
Lucas FAGALDE

ANNÉE
2021 - En cours

CONTEXTE DE LA MISSION:

La région Bourgogne-Franche-Comté a adopté dès 2017 une stratégie opérationnelle de transition énergétique permettant de devenir « une région à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050 », sur l'ensemble de son territoire.

OBJECTIFS DE LA MISSION:

Souhaitant dynamiser les initiatives privées ou publiques qui permettraient d'atteindre ces objectifs, la Région envisage la création d'un Fonds régional EnR participatives sous forme d'une SAS holding de participation, ayant vocation la prise de participation au capital de sociétés de projets EnR sur l'ensemble du territoire régional. Finance Consult intervient dans le cadre de la mise en place de ce fonds.

DÉMARCHE

- Mise à jour du portefeuille de projets
- Actualisation de la politique d'investissement et gouvernance des SPV

- Actualisation du modèle financier (Extrait de Modèle de holding)
- Finalisation du tour de table
- Mise à jour de la documentation juridique
- Assistance juridique à la création de la holding de participations





1.1. ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU CEA DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT D'UN ENSEMBLE CONTRACTUEL

Montant Investissement : 8 500 000 M€

DIRECTEUR MISSION
Emmanuel PELISSON

ÉQUIPE
Emmanuel PELISSON

ANNÉE
2021 - En cours

CONTEXTE DE LA MISSION:

Deux ans avant le terme du contrat ayant permis le développement du pôle Minatech, le CEA souhaite réfléchir sur l'architecture contractuelle et financière la mieux adaptée pour l'avenir, étant entendu que l'actuel montage a montré ses limites. Le CEA a octroyé à la SEM Minatech un Bail à Construction pour l'installation de bâtiments, d'une centrale de traitement et de distribution de fluide ainsi qu'un réseau de tuyaux et canalisations pour leur distribution. Ce Bail à Construction est assorti d'une contrat de prestation à Pôle Utilités Service, filiale de Suez pour l'exploitation et le GER des réseaux et la fourniture de gaz. Chaque utilisateur, y compris le CEA est locataire de PUS. Les besoins d'évolution rapide dans ce secteur de recherche de pointe on conduit à la contractualisation d'un grand nombre d'avenants, rendant rétrospectivement inadaptée la structure contractuelle initiale.

OBJECTIFS DE LA MISSION:

L'objectif est de parvenir à un audit financier du contrat actuel donnant une vue globale sur :

- les clauses de fin du contrat ;
- l'évolution de la rémunération de PUS dans un système de tarification à deux vitesses entre les utilisateurs

propriétaires et les utilisateurs locataires ;
- construire une réflexion sur le renouvellement d'un contrat similaire à son terme (2024) pour permettre une simplification du fonctionnement global et une souplesse qui permettra d'équiper le Pôle sans contrainte liée à l'équilibre du contrat.

DÉMARCHE

Nous avons procédé en deux temps :

- l'audit contractuel et financier qui a débouché sur une réunion avec le CEA de restitution et de réflexion sur les besoins futurs du CEA ;
- une phase de réflexion sur le devenir contractuel.



Montant Investissement : 35 M€

DIRECTEUR MISSION
 Anne-Sophie ORECCHINI

ÉQUIPE
 Anne-Sophie ORECCHINI

ANNÉE
 2014 - 2020

CONTEXTE DE LA MISSION:

Créé en 2010 et doté de 35 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) a pour objectifs de stimuler l'emploi, de renforcer la productivité et d'accroître la compétitivité des entreprises françaises, en favorisant l'investissement et l'innovation dans des secteurs prioritaires, générateurs de croissance. Il a engendré la création de sociétés d'accélération du transfert de technologie.

Les secteurs visés sont l'enseignement supérieur et formation (11 Mds€), la recherche (8 Mds€), les filières industrielles et PME (6,5 Mds€), le développement durable (5 Mds€) et le numérique (4,5 Mds€).



OBJECTIFS DE LA MISSION:

L'ANR, et le comité de pilotage en charge du suivi de ces SATT, a décidé de s'adjoindre les services d'un groupement pour réaliser l'évaluation technique et financière de l'ensemble des SATT. Une Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) est une SAS spécialisée dans la valorisation des connaissances en matière de recherche et d'innovation et créée par diverses structures liées à la recherche dans le cadre des Investissements d'avenir via l'Agence nationale de la recherche (ANR) par appel à projets.

DÉMARCHE

- Réalisation d'une analyse financière rétrospective pour les SATT, cela depuis la création des sociétés ;
- Définition des indicateurs financiers indispensables à l'évaluation et à mettre en place pour le futur. Par la suite application et contrôle de ces indicateurs financiers ;
- Analyse de business plans à horizon 5 ans ;
- Proposition d'analyse de la future dotation à destination des SATT ;
- Identification des pistes d'amélioration et recommandations à mettre en œuvre pour un suivi financier de long terme.

